

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 15 janvier 2026

Parce que la santé des patients n'attend pas :

Le Leem concentre son action sur l'accès au progrès thérapeutique pour les patients et le dynamisme économique de la France

Le Conseil d'administration du Leem s'est réuni le mercredi 14 janvier 2026 afin de définir les prochaines étapes et d'organiser la suite de son action, au nom de ses 260 adhérents de toute taille, présents sur l'ensemble du territoire et sur toute la chaîne de valeur du médicament.

Les administrateurs ont unanimement souligné l'unité indispensable du Leem pour faire face aux défis qui s'imposent à notre secteur et à notre système de santé, dans un contexte géopolitique et budgétaire sans précédent.

Dans ce moment de clarification, le Leem est déterminé à faire de l'accès des patients au progrès thérapeutique une priorité, moteur du dynamisme économique de la France. C'est une exigence de santé publique.

Les échéances à venir, budgétaires avec la préparation du PLFSS 2027 et politiques avec notamment l'élection Présidentielle, seront décisives. Sans réformes ambitieuses et impactantes, l'accès aux médicaments actuels et futurs ne pourra plus être garanti et la France ne comptera plus parmi les grandes puissances scientifiques et industrielles en santé. Le Leem, syndicat représentatif des entreprises du médicament, prendra pleinement sa part aux débats.

Le Conseil d'administration a décidé d'adapter les modalités d'action du Leem et a engagé sans délai les travaux correspondants, tout en assurant sa mission de syndicat représentatif.

« Parce que la santé des patients n'attend pas et ne saurait être pénalisée par les fractures du secteur, le Leem et ses adhérents sont plus que jamais mobilisés », déclare Thierry Hulot, Président du Leem.

Contacts Presse : Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vautre@leem.org / Julien GOUGEROT - 06 08 97 50 49 jgougerot@leem.org

Direction de la Communication : Stéphanie Bou - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org